

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE L'ENVOLÉE**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE DE L'ENVOLÉE**

Introduction :

La réunion du conseil d'établissement a été déclarée ouverte à 18 h 37, le 13 janvier 2015, à l'école de l'Envolée par Marie-Amélie Tanguay (parent/Présidente).

Présentes :

Madame Julie Tremblay, parent
Madame Stéphanie Harton, parent
Madame Aurore Caupin, parent
Madame Marie-Amélie Tanguay, parent/Présidente
Madame Mélodie Roy, parent/vice-présidente
Madame Annie Lavallée, représentante du personnel professionnel
Madame Valérie Dumont, responsable du Service de garde
Madame Fernande Gemme, représentante du personnel de soutien
Madame Lise Lefrançois, représentante du personnel enseignant
Madame Martine Carbonneau, représentante du personnel enseignant

Participant :

Monsieur Michel Langis, directeur

1. Constatation du quorum

Constatation du quorum pour tenir la réunion par Marie-Amélie Tanguay.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Madame Stéphanie Harton agira à titre de secrétaire pour la tenue de cette réunion.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Marie-Amélie Tanguay procède à la lecture de l'ordre du jour :

Proposition d'ordre du jour de la rencontre

1. Constatation du quorum
2. Nomination d'un ou d'une secrétaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 22 septembre 2014 et du 11 novembre 2014
5. Parole au public
6. Convention de gestion et de réussite éducative
7. Informations relatives à l'école
 - 7.1. Campagne de financement (école)
 - 7.2. Concours québécois en entrepreneuriat
 - 7.3. Soirée cinéma
 - 7.4. Grand défi Pierre Lavoie

8. Décisions relatives à l'école
 - 8.1. Budget (Dépôt)
9. Parole aux divers représentants
 - 9.1. Représentant du comité de parents
 - 9.2. Représentant du personnel professionnel
 - 9.3. Représentant du service de garde
 - 9.4. Représentant du personnel de soutien
 - 9.5. Représentant du personnel enseignant
10. Courrier
11. Varia
12. Levée de la rencontre

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
#CÉ 14-15-09

4. Adoption du procès-verbal Adoption du procès-verbal du 22 septembre 2014 et du 11 novembre 2014

Il est décidé que le procès-verbal sera envoyé par courriel à chaque participant lors de l'envoi à la secrétaire de l'école.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
#CÉ 14-15-10

5. Parole au public

Aucun public

6. Convention de gestion et de réussite éducative

La Convention a été envoyée à la commission scolaire. Celle-ci a demandé de préciser la progression aux niveaux des années. Madame Mélodie Roy mentionne que la Convention n'a pas été distribuée au Conseil d'établissement. Donc, M. Langis distribuera une copie lors du prochain CÉ.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
#CÉ 14-15-11

7. Informations et décisions relatives à l'école

- 7.1.** La campagne de financement n'a pas été aussi performante que celle de 2013 avec une diminution d'environ 3k\$. M. Langis va faire un bilan à la compagnie et transmettre les remarques des parents. La majorité des parents ont été déçu par le catalogue. Il n'y avait pas suffisamment de diversité. Lors de la distribution, il était indiqué que les portes de l'école seraient ouvertes jusqu'à 18h30, mais les portes ont été fermées vers 18h10. Donc, certains parents se sont présentés à l'école et les portes étaient fermées. Pour réduire les coûts de la sortie de la 6^e année, il est suggéré de faire une soirée cinéma, faire une dictée style PGL mais de garder les fonds à l'école.
- 7.2.** Le concours est débuté, l'année dernière l'école a accumulé près de 4k\$. M. Langis a commencé la rédaction de 2 projets. Cette année, les projets doivent être plus innovateurs, donc la rédaction doit être plus explicite. Dans les semaines à venir, les enseignants vont être sollicités pour soumettre des suggestions. Le projet de Carte de

Noël des 6^e année a été très apprécié. Le centre d'entraide de Saint-Amable a demandé de reconduire le projet pour l'année prochaine.

- 7.3. Les soirées cinéma ont beaucoup de succès. M. Langis va essayer d'en organiser une fois par mois. La soirée se déroulera préférable la veille d'une journée pédagogique ou d'une journée d'activité.
- 7.4. Présentement, il n'y a aucune réponse des partenaires concernant le projet d'un mini terrain de soccer dans la cour. Malheureusement, ce projet ne sera pas réalisé. Par contre, M. Langis va s'asseoir avec Mme Anna pour soumettre un nouveau projet. Pour avoir les fonds, il faut que le projet soit réalisé avant juin. La présentation du projet se fera au prochain CÉ.

8. Décisions relatives à l'école

- 8.1. Le budget a été joint aux documents. M. Langis a décortiqué chaque point du budget. Présentement, les comptables de la commission scolaire travaillent sur les calculs des montants qui sont redevables. Par exemple, ils ont demandé de ne pas toucher aux fonds de la mesure 30250 – École forme santé.

9. Paroles aux divers représentants

- 9.1. Aucune personne n'assiste à ce comité. Le comité des parents a organisé une conférence avec la sexologue Geneviève Labelle. Cette conférence a été grandement appréciée.
- 9.2. Présentement, l'équipe de professionnels éteint beaucoup de feu. Ils sont dans l'incapacité de répondre à toutes les demandes par manque de ressources. Les problématiques sont de plus en plus lourdes. Les inscriptions s'en viennent et il faudra ajouter la tâche des classements.
- 9.3. Il y a eu en décembre le déjeuner. Les élèves ont beaucoup apprécié. Les parents ont été très généreux.
- 9.4. Il y a eu une réunion concernant la gestion des crises des élèves.
- 9.5. Les journées pédagogiques de janvier sont très chargées avec plus de 126 inscriptions pour la LaserQuest et le Cache-à-l'eau. Une mosaïque de plus de 150 morceaux a été réalisée par les élèves du Service de garde qui sont à temps plein. La mosaïque va être exposée au 2^e étage. Il y a 64 tricotins qui sont entamés par les élèves. Chacun d'entre eux ont dû signer un contrat précisant qu'ils s'engagent à réaliser entièrement le projet de tricotin.

10. Courrier

Le conseil des commissaires demande un changement d'heure de début de la tenue de leur conseil soit de 19 :00 au lieu de 19 :30. Aucune objection n'a été émise.

11. Varia

Aucun

12. Levée de la réunion

Le prochain CÉ aura lieu le 10 février 2015.
La réunion a été ajournée à 20 :38

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ
#CÉ 14-15-12